



INSTITUT NATIONAL DE LA MAGISTRATURE
NATIONAL JUDICIAL INSTITUTE



FORMATION JUDICIAIRE DE L'INM **OBJECTIFS DIRECTEURS**

Août 2026



Un programme de formation au service d'une mission



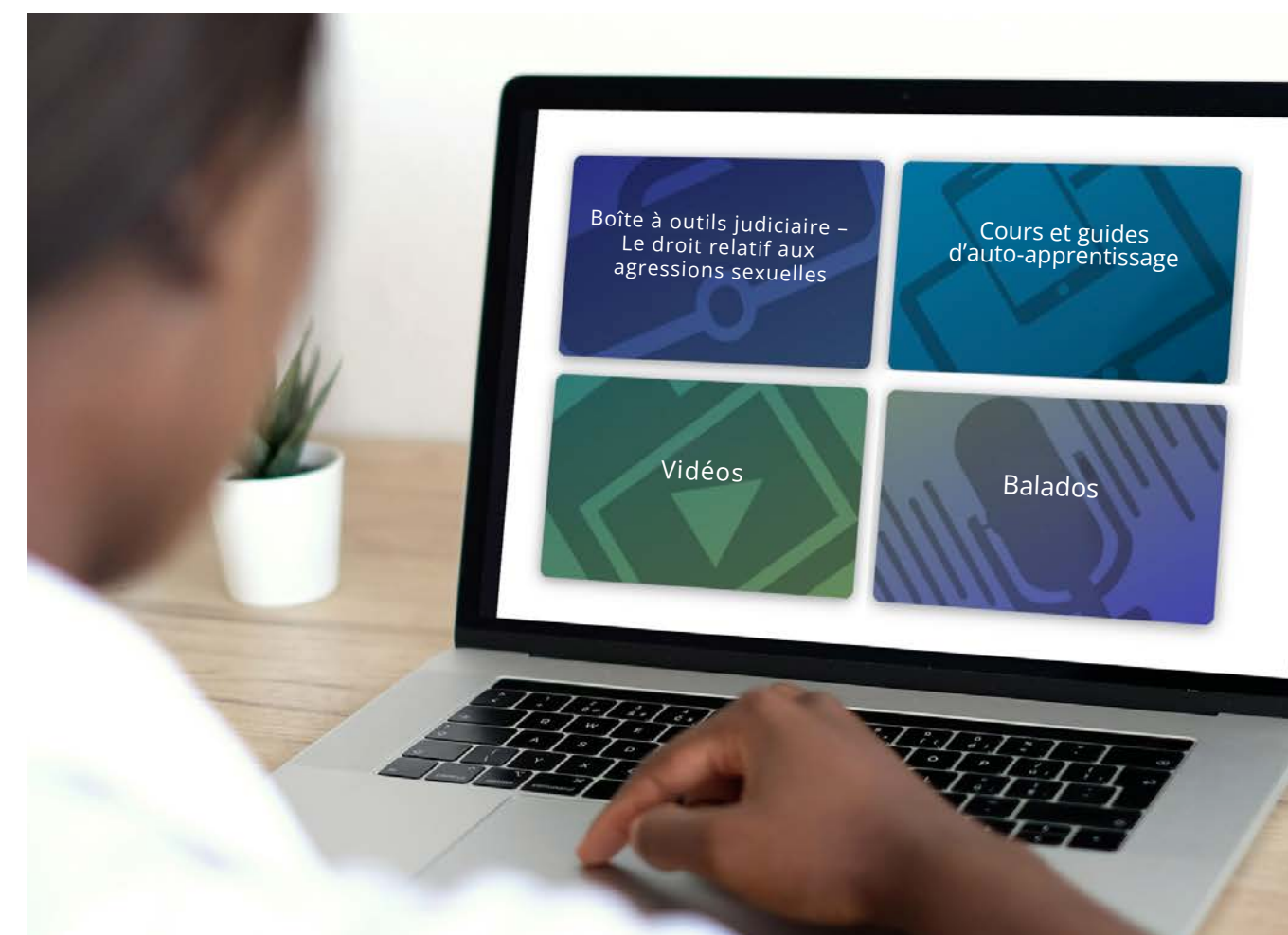
NOTRE MISSION

Contribuer à une justice meilleure en offrant des services d'excellence en formation continue aux quelque 2 500 juges du Canada à tous les stades de leur carrière.



Institution à but non lucratif fondée en 1988, l'Institut national de la magistrature (INM) est la référence en matière de formation judiciaire au Canada. Il collabore avec des comités de planification pour offrir plus de 70 programmes de formation en personne chaque année dans l'ensemble des tribunaux du pays.

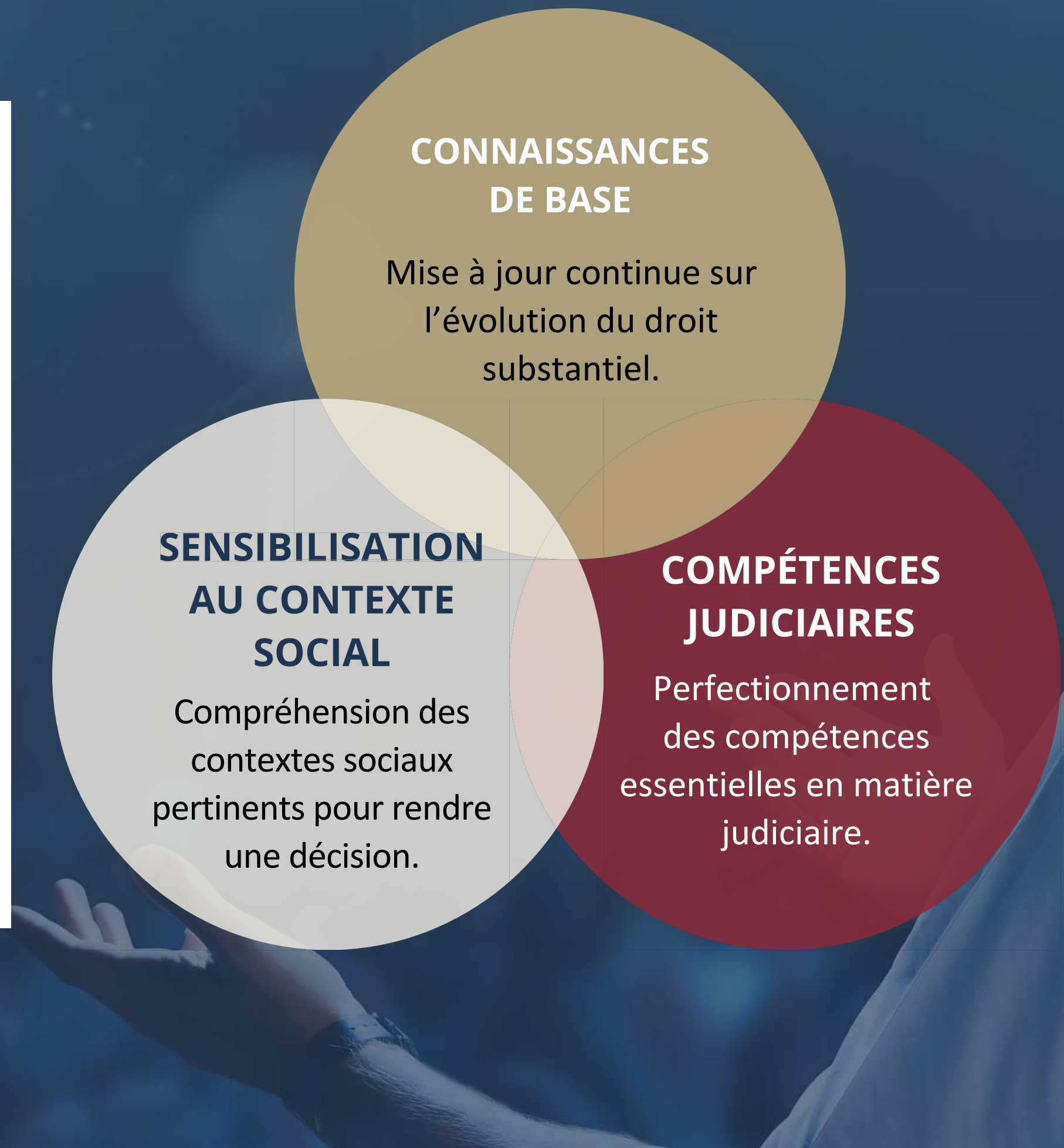
En plus des cours, les juges ont également accès à toute une gamme de ressources numériques de l'INM, dont des webinaires, des cours d'auto-apprentissage et des balados, accessibles en tout temps.



LES VISÉES DE NOTRE PROGRAMME

Les juges du Canada ont soif d'apprendre, et grâce à la formation continue, demeurent à l'avant-garde de leur domaine en constante évolution, renforcent leur expertise, élargissent leurs perspectives et perfectionnent les compétences dont ils ont besoin.

L'INM offre une vaste gamme de formations ancrées dans trois principales dimensions interreliées : les compétences judiciaires, les connaissances de base et la sensibilisation au contexte social.



NOS NEUF OBJECTIFS DIRECTEURS

Les neuf objectifs directeurs suivants guident la formation judiciaire continue offerte par l'INM ainsi que l'acquisition des compétences et des aptitudes qui favorisent l'excellence judiciaire.

L'ensemble de nos programmes et de nos ressources contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs directeurs.



DISPOSENT DES CONNAISSANCES JURIDIQUES REQUISES POUR TRANCHER LES QUESTIONS DE FAIT ET DE DROIT

- Avoir une connaissance appropriée et à jour du droit applicable et des principes et procédures sous-jacents.
- Identifier et reconnaître promptement les lacunes en matière de connaissances juridiques.
- Être à même de trouver et de comprendre des informations juridiques supplémentaires fiables et pertinentes pour résoudre des questions juridiques et factuelles.
- Démontrer une aptitude et une disposition à apprendre et à perfectionner continuellement ses connaissances juridiques.



ASSIMILENT, CLARIFIENT, COMPRENNENT ET ANALYSENT DE MANIÈRE RIGOUREUSE LES FAITS ET LES ARGUMENTS

- Absorber, mémoriser et analyser rapidement des informations, des faits et des arguments juridiques.
- Identifier et se concentrer sur les véritables problématiques, et se garder des détails ou des questions non pertinents.
- Développer une compréhension claire des questions juridiques et factuelles et éliminer les incertitudes au moyen de questions appropriées pour obtenir des informations supplémentaires et examiner les problèmes pertinents.
- Évaluer les preuves de manière appropriée pour juger les faits d'une affaire.
- Appliquer adéquatement les règles et principes juridiques aux faits pertinents.

NOS NEUF OBJECTIFS DIRECTEURS

Les neuf objectifs directeurs suivants guident la formation judiciaire continue offerte par l'INM ainsi que l'acquisition des compétences et des aptitudes qui favorisent l'excellence judiciaire.

L'ensemble de nos programmes et de nos ressources contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs directeurs.



RENDENT DES JUGEMENTS PRÉCIS, IMPARTIAUX ET JURIDIQUEMENT FONDÉS

- Rendre des jugements sans délai et appropriés.
- Parvenir à des jugements clairs, motivés et objectifs, fondés sur le droit pertinent et la recherche des faits.
- Motiver les jugements par des motifs suffisants et solides.
- Faire preuve de jugement et de bon sens, tout en étant sensible aux effets des biais et préjudices inconscients.
- Faire preuve d'intégrité et d'indépendance d'esprit.



RESPECTENT LES CRITÈRES LES PLUS ÉLEVÉS EN MATIÈRE DE DÉONTOLOGIE ET D'IMPARTIALITÉ.

- Être capable de formuler les principes déontologiques fondamentaux qui gouvernent la conduite des juges.
- Démontrer dans ses actions un engagement à respecter une conduite éthique.
- Identifier et analyser de manière appropriée les situations difficiles sur le plan déontologique.
- Identifier et composer de manière appropriée en cas de conflits d'intérêts réels ou potentiels.
- Préserver l'intégrité de l'indépendance judiciaire et faire respecter la valeur du droit public indépendamment de toute influence extérieure, de tout intérêt personnel ou de toute considération étrangère.

NOS NEUF OBJECTIFS DIRECTEURS

Les neuf objectifs directeurs suivants guident la formation judiciaire continue offerte par l'INM ainsi que l'acquisition des compétences et des aptitudes qui favorisent l'excellence judiciaire.

L'ensemble de nos programmes et de nos ressources contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs directeurs.



ACCÈDENT AUX RESPONSABILITÉS DE LA MAGISTRATURE AVEC EFFICACITÉ ET EFFICIENCE.

- Effectuer les travaux préparatoires nécessaires.
- Diriger efficacement les procès, les audiences, les conférences et autres procédures afin de parvenir à une conclusion juste et efficace.
- Hiérarchiser efficacement les priorités et minimiser les retards et les non-pertinences.
- Faire montre de sa capacité à travailler efficacement, rapidement et sous pression. Gérer efficacement le traitement des dossiers et les conférences de règlement.
- Développer et maintenir la maîtrise de la technologie pertinente à leurs responsabilités judiciaires.
- Motiver les décisions par des motifs opportuns et suffisants.



COMMUNIQUENT EFFICACEMENT

- Assoir son autorité et inspirer le respect et la confiance.
- Écouter avec attention.
- Utiliser un langage clair oralement et par écrit.
- Adapter les communications orales et écrites pour qu'elles soient comprises par le public auquel elles s'adressent, notamment lors des interactions avec des parties non représentées et des personnes confrontées à des obstacles à l'accès.
- Faire montre d'empathie, de courtoisie, de respect et de patience dans ses interactions avec le personnel du tribunal, les avocats, les parties en présence, les témoins et les membres du public.

NOS NEUF OBJECTIFS DIRECTEURS

Les neuf objectifs directeurs suivants guident la formation judiciaire continue offerte par l'INM ainsi que l'acquisition des compétences et des aptitudes qui favorisent l'excellence judiciaire.

L'ensemble de nos programmes et de nos ressources contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs directeurs.

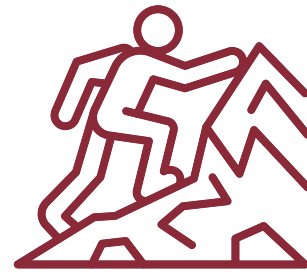
7



TRAVAILLENT DE MANIÈRE PRODUCTIVE AVEC DES COLLÈGUES JUGES

- Appuyer les autres membres de la magistrature en tant que collègues, mentors, enseignants, gestionnaires/coordonnateurs et juges en chef.
- Traiter les collègues avec empathie, courtoisie et respect.

8



CULTIVENT LES APTITUDES ET LA FORCE DE CARACTÈRE NÉCESSAIRES POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS PROFESSIONNELS ET LES SURMONTER ET S'ÉPANOUIR DANS SON RÔLE DE JUGE.

- Faire preuve de résilience et d'adaptabilité.
- Faire preuve de capacité et de volonté d'apprendre et de parfaire continuellement les connaissances et la maîtrise technologiques et techniques pertinentes.
- Veiller à sa santé mentale et physique.
- Être ouvert d'esprit, conscient de soi et au courant de ses propres perspectives et limites.
- Être conscient des effets des préjugés inconscients sur leurs jugements.
- Faire preuve de leadership.

NOS NEUF OBJECTIFS DIRECTEURS

Les neuf objectifs directeurs suivants guident la formation judiciaire continue offerte par l'INM ainsi que l'acquisition des compétences et des aptitudes qui favorisent l'excellence judiciaire.

L'ensemble de nos programmes et de nos ressources contribue à l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs directeurs.



COMPRENnent LE MONDE ENVIRONNANT

- S'intéresser et prêter attention aux développements sociaux, culturels, politiques et économiques de la communauté et du monde dans son ensemble.
- Faire preuve d'un engagement envers la valeur d'égalité garantie par la *Charte canadienne des droits et libertés* et reconnaître la qualité des multiples formes d'existence humaine.
- Juger les affaires avec équité et impartialité dans une société diversifiée, tout en tenant compte des perspectives raisonnables de personnes et de la pluralité des situations.
- Considérer de manière appropriée les conséquences des disparités et des différences sociales et culturelles lorsque cela est juridiquement pertinent.
- Reconnaître, identifier et aider les plaideurs à surmonter les obstacles à l'accès à la justice, dans les limites du rôle du juge.
- Être bien informé des injustices subies par les peuples autochtones au Canada, et saisir comment ces injustices impactent la vie des peuples autochtones.
- Être déterminé à œuvrer à la réconciliation avec les peuples autochtones, comme le prévoient notamment les *appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada* et les *appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.



INSTITUT NATIONAL DE LA MAGISTRATURE
NATIONAL JUDICIAL INSTITUTE

L'INM favorise l'atteinte de ces objectifs directeurs grâce à un programme de formation complet axé sur le droit substantiel, les compétences judiciaires et la formation sur le contexte social, pour offrir à l'ensemble de la magistrature canadienne une formation des plus complète et vaste.

